

Annexe 22

Fiche Action 22	Améliorer les connaissances (des usagers de la route)
SAFE BEHAVIOUR	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
Objectif	Action prioritaire (atelier beSMART) : des formations sont développées et diffusées dans le milieu scolaire (niveau primaire et secondaire, enseignement spécialisé lorsque possible) et parascolaire (parents) – Focus sur les formations piétonnes et cyclistes pour les enfants (Atelier citoyen).
Compétences	
Opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour, réalisation et mise à disposition des outils pédagogiques - Mise à jour, réalisation et mise à disposition des outils d'information pour les parents - Organisation des formations des enseignants et des enfants (formations brevets) - Organisation des formations des enseignants et des jeunes (secondaire) - Evaluation des actions de sensibilisation
Indicateurs de réalisation	<p>2021:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4% des écoles organisent le brevet du piéton. - 5% des écoles organisent le brevet cycliste. - 100% des écoles primaires reçoivent le matériel pédagogique «Opération cartable». - 3 écoles pilotes réalisent une action (conduite sous influences, distraction, vitesse), etc. - Sièges-autos : information à jour disponible depuis le site de Bruxelles Mobilité. <p>2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20% des écoles primaires organisent le brevet du piéton. - 15% des écoles organisent le brevet cycliste. - Evaluation d'un programme éducatif : voir si les informations sont correctement perçues et si elles entraînent des changements de comportements. - 100% des écoles primaires reçoivent le matériel pédagogique sur la sécurité routière. - 5% des écoles secondaires participent à un programme sur les risques routiers « jeunes » - "Killers" jeunes (conduite sous influence, distraction, vitesse). - 100 % des lieux fréquentés (crèches, centres sportifs...) par les parents reçoivent de l'information pertinente par rapport aux déplacements avec enfants (sièges enfants voitures et vélos, vélos, déplacements à pied). <p>2030:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25% des écoles primaires organisent le brevet du piéton. - 30% des écoles organisent le brevet cycliste. - Evaluation annuelle de 3 programmes éducatifs - 100% des écoles primaires et secondaires reçoivent du matériel pédagogique à la rentrée scolaire. - 15% des écoles secondaires participent à un programme sur les risques routiers «jeunes» (conduite sous influence, distraction, vitesse). - 100% des lieux fréquentés par les parents (crèches, centres sportifs...) reçoivent de l'information pertinente par rapport aux déplacements avec enfants (sièges enfants, vélos).
Partenaires (tous)	Bruxelles Mobilité, communes, les zones de police, SPF Justice, Enseignement, Communauté française, Communauté flamande, écoles, associations actives dans le domaine de l'éducation à la sécurité routière et à la mobilité.

Tâche 22.1	Mise à jour, réalisation et mise à disposition des outils pédagogiques
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité, DMSR
SPOC	DMSR
Partenaires internes	Cellule Communication
Partenaires externes	Associations actives dans le domaine de l'éducation à la sécurité routière et à la mobilité, zones de police
Début	2021
Echéance	En continu (voir plan de développement dans les résultats)
Statut	À poursuivre et à développer.
Indicateur	Indicateurs de réalisation repris dans les tâches suivantes mais des indicateurs de résultats seront également développés après l'évaluation des actions prévues.
Tâche 22.2	Mise à jour, réalisation et mise à disposition des outils d'information pour les parents.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	DMSR
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Associations actives en matière de sécurité routière et en mobilité, organisation de soutien à la parentalité (communes, crèches...)
Début	2022
Echéance	2024 (l'action est réalisée de façon récurrente chaque année)
Statut	En cours de développement
Indicateur	100 % des lieux fréquentés par les parents reçoivent de l'information (crèches, écoles, fédérations sportives...)

Tâche 22.3	Organisation des formations des enseignants et des enfants (formations brevets) ACTION PRIORITAIRE
Budget	850.000 euros annuellement au total (augmentation du budget 2022 de 200.000 euros et de 550.000 euros à pd. 2023)
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	0,5 ETP à pd. 2023
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	DMSR
Partenaires internes	DMSR
Partenaires externes	Ecoles, enseignants, associations actives dans les domaines de la formation "mobilité et sécurité routière", zones de police
Début	2022
Echéance	2024 (l'action est réalisée de façon récurrente chaque année)
Statut	En cours de développement (Brevet du cycliste et Brevet du piéton en cours)
Indicateur	% spécifique des écoles primaires et secondaires participant (selon le projet) - entre 15% et 25 % des écoles bruxelloises participantes en fonction du brevet.
Tâche 22.4	Organisation des formations des enseignants et des jeunes (secondaire) ACTION PRIORITAIRE
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	DMSR
Partenaires internes	DMSR
Partenaires externes	Ecoles, enseignants, associations actives dans les domaines de la formation "mobilité et sécurité routière", zones de police
Début	2022
Echéance	2024 (l'action est réalisée de façon récurrente chaque année)
Statut	En cours de développement
Indicateur	5% des écoles secondaires participant en 2024 et 15% en 2030

